

deux ministères sous la direction d'un même ministre, en vue de la coordination de leurs différents services. Il a récemment déclaré, et nous sommes de son avis, que le moment est venu de confier à un seul ministre l'administration exclusive du ministère des Munitions et Approvisionnements. A ce propos, je tiens à dire combien le Gouvernement a eu à se féliciter d'avoir obtenu le précieux concours de M. Wallace Campbell, de Windsor, lequel, se dépensant autant qu'il l'a pu, a consacré son temps et son énergie aux travaux de la Commission des approvisionnement de guerre pendant qu'il en était le président. M. Campbell ayant généreusement promis de poursuivre, à titre de conseiller, sa collaboration aux travaux de la Commission des approvisionnements de guerre, le ministère des Munitions et Approvisionnements s'en prévaut pour obtenir de ses vastes connaissances les conseils dont il peut avoir besoin à l'heure actuelle.

Le Gouvernement a réaffirmé au gouvernement du Royaume-Uni sa confiance dans la capacité de rendement des usines canadiennes, comme nouvelle source d'approvisionnement relativement hors de tout danger d'attaque. Les fabricants canadiens se sont déclarés prêts à entreprendre, à la limite de leurs ressources, la production de tout le matériel qui peut être fabriqué au pays. De son côté, le Gouvernement a promis de faciliter l'organisation des industries canadiennes, sur un haut pied d'efficacité dès que le gouvernement britannique lui fera connaître ses désirs.

Mon honorable ami a fait remarquer cet après-midi que certaines fabriques ne donnaient pas leur plein rendement à l'heure actuelle. Il semble croire qu'il s'est produit quelque retard dans la distribution des commandes. Mon honorable ami, ainsi que plusieurs autres honorables membres de cette Chambre, comprennent sans doute que le Canada ne place de commandes que pour le matériel dont il a besoin, et que le Royaume-Uni place lui-même les commandes d'approvisionnements qu'il veut se procurer. Le Royaume-Uni ne s'approvisionne pas seulement au Canada, mais dans toutes les parties du monde, et le gouvernement britannique a dû étudier la question à fond avant de confier des commandes aux industriels canadiens. Certains intéressés auraient sans doute préféré recevoir leur commande plus tôt, mais dans les questions de ce genre, comme dans toutes autres d'ailleurs, les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada n'ont agi que dans la mesure jugée opportune et pratique.

Passant à un autre aspect de la question, je dois dire que le Gouvernement a pris toutes les mesures possibles pour éviter le sabotage et les menées subversives, propagande ou autres,

[Le très hon. Mackenzie King.]

susceptibles de nuire à la cause des alliés. La Royale gendarmerie à cheval du Canada, dont l'efficacité est reconnue, et d'autres divisions administratives sont tout à fait au courant de la situation et ont pris toutes les mesures jugées nécessaires. Toutefois, je désire faire deux appels distincts à cet égard. Je demande à tous les citoyens d'origine étrangère de se rappeler qu'ils vivent dans un pays qui se bat pour conserver la liberté dont ils jouissent actuellement et maintenir la bonne entente entre les peuples, grâce à laquelle ils ont pu venir s'établir parmi nous. De plus, je demanderais au public en général de s'abstenir de persécuter ces personnes inoffensives et respectueuses des lois qui vivent à nos côtés et sont, dans la plupart des cas, nos concitoyens.

En face de la tournure des événements sur le front européen depuis quelques jours et à la lumière de certains renseignements obtenus par le ministre de la Défense nationale au cours de son récent séjour en Angleterre, le Gouvernement a décidé de prendre les nouvelles mesures qui suivent, afin de renforcer notre armée et d'accroître notre contribution à la cause des Alliés. Ces projets et ceux que j'ai déjà mentionnés sont mis à exécution sans plus de délai, et viennent s'ajouter aux plans déjà arrêtés dans les trois domaines de notre activité, c'est-à-dire les domaines terrestre, naval et aérien, de même que sur le front économique.

Nous avons décidé de rapprocher la date du départ de la deuxième division de notre armée active.

Nous avons décidé de rapprocher la date du départ de tous renforts additionnels de notre première division qui n'ont pas encore quitté le Canada.

Nous avons décidé d'intensifier le recrutement de renforts pour la deuxième division de notre armée active et de les transporter outre-mer le plus tôt possible.

Un corps d'armée canadien sera organisé en vertu d'un plan discuté avec les autorités du War Office.

En sus des deux divisions et de leurs unités auxiliaires, ce corps d'armée comprendra les troupes additionnelles nécessaires, ce qui entraînera l'envoi outre-mer de plusieurs milliers d'hommes non compris plus haut.

Nous leverons immédiatement une troisième division qui sera disponible pour service outre-mer ou au Canada.

A la demande du gouvernement britannique, nous avons désigné certaines unités navales et militaires pour service dans les régions des Antilles et du nord de l'Atlantique.

L'escadrille de coopération n° 112 sera envoyée outre-mer le plus tôt possible, afin de servir de réserve à l'escadrille n° 110 qui s'y trouve déjà.